



# Tourcoing

## Hôtel de Ville

10 place Victor Hassebroucq  
BP 80479  
59208 Tourcoing Cedex  
Tél. : 03 20 23 37 00  
Fax : 03 20 23 37 99

REPUBLIQUE FRANCAISE  
DEPARTEMENT DU NORD  
VILLE DE TOURCOING  
DCPAJI\_2023\_0302

## Attribution des prix « Tourcoing Projets Jeunesse »

### Application de l'article L 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales

**Nous, Maire de la Ville de Tourcoing,**

Vu la délibération du Conseil Municipal n° 5 du 13 Septembre 2020 portant application des articles L.2122-22 et L.2122-23 du Code Général des Collectivités Territoriales ;

**VU** la délibération N°5 du conseil municipal en date du 11 avril 2023 relative au vote du budget primitif,

**CONSIDERANT** la volonté d'accompagner les jeunes Tourquennois dans leurs projets associatifs ou individuels en leur attribuant un prix, pouvant aller jusqu'à 800 € TTC, dans le cadre du dispositif « Tourcoing Projets Jeunesse ».

**CONSIDERANT** les 11 dossiers présentés au jury du 13 mai 2023,

### DECIDONS

**ARTICLE 1** : D'ATTRIBUER un prix aux porteurs de projets suivants :

- Le centre social Boilly pour le projet « Boilly Europe » >> 300 € TTC
- Le centre social des Trois Quartiers pour le projet « Solidarité Maroc » >> 600 € TTC
- Le centre social des Trois Quartiers pour le projet « Projet interculturel avec l'Italie » >> 450 € TTC
- La Junior Association « les explorateurs de l'engagement » pour le projet « Les Citizen Bikes explorent la Belgique » >> 800 € TTC
- Monsieur Arthur MOREY pour son projet « Agence COM&A » (BGE de TOURCOING) >> 800 € TTC

- Monsieur Jules MOUTON pour le projet d'étudiants du Lycée Sévigné « le faire d'aujourd'hui et demain entre hier » >>800 € TTC
- Le dispositif ITEP (AFEJI) pour son projet « Les Ados Baroudeurs » >> 800 € TTC
- L'association « Loisirs Pluriel – changeons de regard » pour son projet « Les enfants de Loisirs Pluriel découvrent l'équithérapie » >> 800 € TTC
- L'association « Loisirs Pluriel – Changeons de regard » pour son projet « Correspondance avec Paris » >> 800 € TTC
- Le collège Lucie Aubrac pour son projet « Nettoyage d'une plage de la côte d'opale » >> 600 € TTC
- Monsieur Kevin BAR pour son projet « en route vers la culture » >> 800 € TTC

Le montant total des prix attribués s'élève à 7 550 € TTC.

**ARTICLE 2** : Le règlement sera effectué par virement bancaire sur le compte des bénéficiaires nommés à l'article 1. Les crédits sont inscrits au budget de l'exercice 2023.

**ARTICLE 3** : La présente décision peut faire l'objet d'un recours administratif devant le Maire de TOURCOING dans le délai de deux mois à compter de la date de sa publication.  
Un recours contentieux peut être formé devant le Tribunal Administratif de LILLE, 5 rue Geoffroy Saint-Hilaire, CS 62039, 59014 LILLE CEDEX, dans le délai de deux mois à compter de la réponse de l'administration au recours administratif ou à compter de la publication de ladite décision.  
Le Tribunal peut être saisi par l'application informatique « Télérecours citoyens » accessible par le site Internet [www.telerecours.fr](http://www.telerecours.fr).

**ARTICLE 4** : Conformément aux deux derniers alinéas de l'article L2122-23 du Code Général des Collectivités Territoriales, il sera rendu compte de cette décision à la prochaine réunion du Conseil Municipal.

**ARTICLE 5** : Ampliation de la présente décision sera transmise à la préfecture du Nord pour contrôle de légalité, aux services de la Ville de Tourcoing pour application, à la trésorière pour information.

Fait à TOURCOING, en l'Hôtel de Ville, le - 4 OCT. 2023



**Doriane BECUE,**  
Maire de Tourcoing,

Accusé Réception en Préfecture le : 4 octobre 2023

Publié sur le site de la Ville le : 4 octobre 2023

REÇU EN PREFECTURE

le 04/10/2023

Application agréée E-legalite.com

99\_DE-059-215905993-20231004-L2122\_PRIXJ